

protectionnistes américains et prêter le flanc à d'autres mesures semblables à celles que nous combattons maintenant. Demeurer à la table de négociation nous donne la chance de trouver une solution autre que le protectionnisme et, en même temps, d'obtenir pour nos exportateurs l'accès que nous recherchons à un plus vaste marché.

La réussite des pourparlers bilatéraux exige la volonté politique des deux parties en présence. Les dernières mesures protectionnistes des États-Unis ont soulevé des doutes quant à la sincérité de ce pays. Mais les élections américaines sont maintenant chose du passé.

L'Administration américaine a constamment réitéré son engagement à l'égard d'un système commercial plus libre, entre nos deux pays et dans l'ensemble du monde. Le Congrès lui a accordé le pouvoir d'adopter une procédure rapide concernant toute entente canado-américaine, ce qui signifie qu'un accord conclu avant le 1er janvier 1988 ne serait pas sujet à des modifications du Congrès. Nous comptons que l'Administration fera preuve de leadership du côté américain, et nous ferons de même au Canada.

La politique étrangère ne concerne pas uniquement le commerce extérieur. C'est pourquoi je désire vous parler aujourd'hui de certaines initiatives plus vastes que nous prenons. Dans de nombreux cas, nous poursuivons délibérément des politiques qui ont été mises en oeuvre sous les gouvernements précédents. C'est ce que nous faisons dans notre attitude à l'égard de la situation en Amérique centrale, au Moyen-Orient et d'autres questions.

Cependant, lorsque nous avons pris le pouvoir, nous pensions que le gouvernement précédent avait entretenu une image trop étroite du pays. En ce qui concerne les affaires étrangères tout comme les politiques économiques, énergétiques et autres, nous prenons des mesures qui ne faisaient pas auparavant partie des priorités.

Nous avons rendu les processus entourant la politique étrangère accessibles à la population, au Parlement et aux provinces. Un comité mixte vient de présenter un rapport, après la première enquête publique approfondie sur notre politique étrangère. Nous avons remis sur pied le Groupe consultatif sur le contrôle des armements, établi un ensemble complet de groupes consultatifs sur le commerce extérieur et cherché à engager les particuliers dans la campagne contre l'apartheid. Pour la première fois, les provinces participent pleinement aux négociations commerciales. Sur mon invitation, des ministres provinciaux venus de toutes les régions faisaient partie de la